## PROCES VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL

Date de la convocation:		22 Juin 2020
Date d'affichage:		22 Juin 2020
Nombre de membres:	En exercice:	8
	Présents:	8
	Votants:	8

L'an deux mille vingt, le vingt cinq juin à vingt heures et trente minutes, le Conseil Syndical s'est réuni en session ordinaire, dans le réfectoire de l'école Alain Fournier, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gilbert Maugan.

## Étaient présents:

Mr. MAUGAN Gilbert, Président Mr PRUVOT Patrice Mme HOLLINGER Jacqueline Mme POLLET Doriane Mr FAUVIN Patrick Mme ELKE Voisin Mr DUCLOS Jean Noel Mme FORESTIER Lucille

## Secrétaire de séance :

Mme FORESTIER Lucille

## Ordre du Jour :

- Demande de complément de prêt pour le Projet Rénovation/Extension de l'Ecole Alain Fournier
- Décisions modificatives du BP2020
- L'adhésion du SIPEAF à la centrale d'achat de matériel informatique de Val d'Oise numérique

## Approbation du procès-verbal du Conseil Syndical du 18 Juin 2020

A l'unanimité, le Conseil Syndical approuve le procès-verbal.

## Délibération n° 2020-11

<u>Demande de complément de Prêt</u> pour le projet Rénovation/Extension de l'Ecole Alain Fournier

M. Maugan présente les éléments suivants relatifs au prêt complémentaire :



# S.I.P.E.A.F. (Le Plessis Luzarches, Val d'Oise) Conseil Syndical du 25 Juin 2020 à 20h30

5 déc 2018 / Estimation APS					Le 15 JUIN 2019 / APRES AO TRAVAUX							
INVESTISSEMENT ECOLE Ala	in Fou	rnier / Fin	anceme	ent:		PRÊT COMPL		CHIEACOTTA CONTRACTOR OF THE C	***************************************		COMMUNICATION OF THE PROPERTY	THE SAME SHARE STORY AND THE SAME SHARE SH
Renovation / Extension	Vlater	nelle										
Montant Investissement	:			(HT)	(TTC)						(HT)	(TTC)
TOTALTOC				1 646 466 €	1 975 759 €						1888490€	2 266 188 €
Subventions	Taux	Plafond	%/Inv		***************************************		Subventions	Taux	Plafond	%/inv		
DETR 2016	30%	500 000 €	9,1%	150 000 €			DETR 2016	30%	500 000 €	7,9%	150 000 €	
DETR 2017	30%	500 000 €	9,1%	150 000 C			DETR 2017	30%	500 000 €	7,9%	150 000 €	
COR (Contrat Rural) Région	40%	770 000 €	18,7%	308 000 €			COR (Contrat Rural) Région	40%	770 000 €	16,3%	308 000 €	
COR (Contrat Rural) Dept	30%	770 000 €	14,0%	231 000 €			COR (Contrat Rural) Dept	30%	770 000 €	12,2%	281 000 €	
DSIL	20%	1 000 000 €	12,1%	200 000 €			DSIL	20%	1 000 000 €	10,6%	200 000 €	
Récupération FCTVA					329 293 C		Récupération FCTVA					377 698 €
TOTAL SUBVENTIONS ( / HT):			63,1%	1 039 000 €			TOTAL SUBVENTIONS ( / HT):			55,0%	1 039 000 €	
Financement Propre du	Syndi	cat	36,9%	607 466 €			Financement Propre du	Syndi	cat	45,0%	849 490 €	
Emprunt				610 000 €	(CE)	240 000	Emprunt				850 000 €	(CE)
Taux					1,34%	1,15%	Taux					
Durée (Ans)					24	24	Durée (Ans)					24
Remb. Annuel (Syndicat)	/an				29 765 €	11 060 €	Remb. Annuel (Syndicat)	/an				40 825 €
Cout du prêt	1 3511				714 348 €	276 493 €	Cout du prêt					990 841 €
Intérêts					104 349 €	36 493 €	Intérêts					140 842 €
Répartition par commune		Hab 2020	T		101010		Répartition par commune		Hab 2020	T		
BELLEFONTAINE	46,07%	492			13 712 6	5 095 €	BELLEFONTAINE	46,07%	492			18 807 (
JAGNY 5/BOIS	24,34%	260	1		7 246		JAGNY S/BOIS	24,34%	260			9 939 (
LASSY	16,76%	179	-	***************************************	4 989 9	1 854 6	LASSY	16,76%	179			6 842 6
PLESSIS LUZARCHES	12.83%	137			3 818 6	1 419 6	PLESSIS LUZARCHES	12.83%	137			5 237 (

	BU	DGET 2020 DES CO	MMUNES.		
Répartition par commune		Hab 2020	7 441,00 €	2 765,00 €	10 206,00 €
BELLEFONTAINE	46,07%	492	3 427,88 €	1 273,76 €	4 701,64 €
JAGNY S/BOIS	24,34%	260	1 811,48 €	673,13 €	2 484,61 €
LASSY	16,76%	179	1 247,13 €	463,42 €	1 710,56 €
PLESSIS LUZARCHES	12,83%	137	954,51 €	354,69 €	1 309,20 €

M. Maugan rajoute que les fonds du Prêt de 610 000€ ont dû être débloqués le 3 Juillet afin d'éviter des frais d'intérêts intermédiaires.

Le Conseil Syndical s'interroge alors sur la participation financière des communes sur l'année 2020 non prévue dans leurs budgets communs respectifs.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents ou représentés

Approuve la demande de Prêt complémentaire de 240 000 € sur 25 ans et le prêt de 48 000 € sur 2 ans pour le financement de la TVA.

## Délibération n° 2020-12

#### Décisions modificatives N°1 : affectation budgétaire

Monsieur le Président explique que les travaux sur le projet rénovation/extension pour l'école Alain Fournier nécessite des frais complémentaires.

Le budget d'investissement concernant le chapitre 16 (emprunts et dettes assimilées) est insuffisant pour honorer les charges correspondantes ainsi que le chapitre 23 (immobilisations en cours).

Il convient donc de prendre une décision budgétaire modificative.

Il est proposé les écritures suivantes :

Chap. 023 Immobilisations en cours

## Section d'investissement :

Chap. 016 Emprunts et dettes assimilées Article 1641 emprunts en euros + 300 000,00€

- 600 000 € à 900 000 €

Article 2313 immos en cours-constructions + 300 000,00€

- 1 900 080.70 € à 2 200 080.7 0€



Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents ou représentés Approuve la Décision modificative n°1 du Budget Primitif 2020.

## Délibération n° 2020-13

# Adhésion à la centrale d'achat de matériel informatique de Val d'Oise Numérique

Monsieur le Président explique que Val d'Oise numérique est un groupement d'achat de matériel numérique qui permet d'obtenir une subvention de 50% sur l'achat de matériel informatique et 20 % sur les travaux de câblage. Le coût de cette adhésion est de 5% du budget alloué à l'achat d'équipements informatiques de l'année N-1.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents ou représentés

Approuve l'Adhésion à la centrale d'achat de matériel informatique de Val d'Oise numérique.

## Points divers:

M. Maugan rappelle qu'une réunion travaux est prévue le 8 Juillet 2020 avec un début des travaux pour le 20 Juillet 2020.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question soulevée, la séance est close à 21h15.

Le Président, Gilbert MAUGAN

Otemin éu Pour à Chaux 93270 LE PLESSIS-LUZAROFA : Tél, 01,84.08,85.29

#### APPROBATION DU PROCES VERBAL:

Mr MAUGAN Gilbert	Mr PRUVOT Patrice
Mme HOLLINGER Jacqueline	Mme POLLET Doriane
Mr FAUVIN Patrick	Mme VOISIN Elke
Mr DUCLOS Jean Noel	Mme FORESTIER Lucille